

L'exemple polonais

Fin des années 70, premier syndicat indépendant : Solidarnosc. Il va plus loin en formulant des revendications démocratiques (ex. : droit de grève) et autogestionnaires.

Solidarnosc rencontre un important soutien populaire, et le pouvoir est obligé de reconnaître ce syndicat (accords de Gdansk, 1980).

En 1981, élaboration de deux textes réglementant le statut des entreprises d'État et des institutions d'autogestion ouvrière.

Mais Jaruzelski prend le pouvoir fin 1981. Il dissout Solidarnosc qui continuera dans la clandestinité.

La brève existence légale de Solidarnosc a fait apparaître l'urgence d'une réforme économique, qui s'articulerait en deux phases :

- 1) Ouverture de la production et des services aux privés, libération des prix agricoles, encouragement des investissements à l'étranger,...
- 2) Transformer le régime en régime économique mixte.

Ces réformes échouent comme les précédentes. En 1987, Jaruzelski envisage un compromis avec Solidarnosc, l'associant cette fois directement aux responsabilités du gouvernement. En 1989, naissance du premier gouvernement non communiste.